

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

Délibération
n° 2017.12.655

Conférence des
financeurs de la
prévention de la perte
d'autonomie (CFPPA)
: désignation des
représentants de
GrandAngoulême

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT,

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Anne-Sophie BIDOIRE, Danielle CHAUVET à Véronique ARLOT, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Jacques DUBREUIL à François NEBOUT, François ELIE à Joël GUITTON, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Isabelle LAGRANGE à Annie MARAIS, Pascal MONIER à Elisabeth LASBUGUES, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Jean REVEREAULT à Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, André LANDREAU, Philippe LAVAUD, Danièle MERIGLIER,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.655**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (CFPPA) : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) prévoit l'instauration d'une Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie dans chaque département.

Cette instance de coordination institutionnelle, installée en Charente le 22 septembre 2016, est chargée d'établir un diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus résidant sur le territoire départemental, de recenser les initiatives locales et de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention.

Les financements alloués dans ce cadre interviennent en complément des prestations légales ou réglementaires. La Conférence fédère les acteurs du secteur sur des actions et des stratégies partagées au service de la construction de réponses plus lisibles et cohérentes pour les personnes âgées de 60 ans et plus et notamment selon les 6 axes recommandés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) :

- l'accès aux équipements et aides techniques individuelles
- l'attribution d'un forfait autonomie alloué aux résidences via un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) par le Conseil départemental
- la coordination et l'appui d'actions de prévention mises en œuvre par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
- la coordination et l'appui d'actions de prévention mises en œuvre par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD)
- le soutien aux proches aidants
- le développement d'autres actions collectives de prévention.

Cette instance rassemble, au niveau local, les financeurs de la perte d'autonomie :

- Le Conseil départemental de la Charente en sa qualité de pilote de l'action sociale et de la politique gérontologique, assurant la présidence de la Conférence
- L'Agence régionale de santé au titre de ses compétences et assurant la Vice-présidence de la Conférence
- L'Agence nationale de l'habitat dans le Département
- La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Au titre de leur offre commune interrégime pour la prévention et la préservation de l'autonomie : la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), la Mutualité sociale agricole (MSA) et le Régime social des indépendants (RSI)
- L'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC)
- L'Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (ARCCO) en tant que représentant des institutions de retraite complémentaire et la Caisse des dépôts au titre des régimes de retraite des fonctionnaires
- La Mutualité française
- **Les établissements publics de coopération intercommunale volontaires**

Dans ce cadre, considérant qu'un certain nombre d'actions de GrandAngoulême entrent dans le champ de compétence de la Conférence des financeurs, le Département de la Charente propose à l'agglomération de devenir membre de cette instance.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 6 décembre 2017,

Je vous propose :

DE DESIGNER Madame Anne-Laure WILLAUMEZ GUILLEMETEAU comme représentante titulaire et Madame Véronique DE MAILLARD comme représentante suppléante de GrandAngoulême à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 20 décembre 2017	<u>Affiché le :</u> 20 décembre 2017